



TABLE DE CONCERTATION JEUNESSE DE LA MRC L'ASSOMPTION

Mission, objectifs et structure

Rédigé par le comité exécutif 2023-2024, modification en 2025-2026

- David Magny, Ville de Repentigny
- Cynthia Matassa, CISSSL
- Julie Forgette, Maison des jeunes de Repentigny
- Jean-François Michaud, CSSDA
- Mélanie Bergeron, CJELA
- Fanny Vinet, CREVALE
- Maxime Olivier, Maison des jeunes de L'Assomption

En soutien, Vanessa Dinelle, organisatrice communautaire

1. Historique

Les origines de la Table de concertation jeunesse de la MRC L'Assomption (TCJ) remontent à l'automne 1988. C'est à ce moment qu'eurent lieu les premières rencontres d'intervenants jeunesse de diverses organisations de notre territoire dans le but de mettre sur pied un lieu de concertation. Ce nouveau lieu de concertation était devenu nécessaire aux yeux d'un grand nombre d'intervenants, désireux de partager des informations sur les services, activités et projets existants, ainsi que de mettre des efforts en commun pour soutenir l'amélioration des conditions et de la qualité de vie chez les jeunes de douze (12) à vingt-neuf (29) ans résidents de la MRC. Après consultation, il y a eu fusion entre Santé vous en forme (0-5 ans) et la TCJ vers la fin de l'année 2020 suite à la fin du financement de cette démarche. Une somme résiduelle financière et matérielle a alors été transférée à la TCJ. Le tout a mené à un élargissement du groupe d'âge de la concertation. En 2025, une réflexion amène une décision de resserrer la tranche d'âge à huit (8) – vingt-cinq ans (25). Suite à une réflexion du comité exécutif, une vision commune est adoptée.

Ensemble, nous formons une force collective solidaire, financée et reconnue pour notre expertise et notre engagement envers les jeunes, en créant des solutions concertées, inclusives et durables qui répondent à leurs besoins et à leurs aspirations.

2. Mission

La Table de concertation jeunesse de la MRC L'Assomption est un lieu de concertation où les partenaires communautaires et institutionnels partagent, réseautent, échangent, créent, se perfectionnent et agissent collectivement afin de répondre aux besoins des jeunes de 8 à 25 ans.

3. Rôles et objectifs de la concertation

- Susciter des espaces de discussion et de partage sur les enjeux jeunesse ;
- encourager la représentativité des approches et des expertises respectives afin de mieux permettre aux acteurs de se reconnaître ;
- développer un réseau d'entraide entre les différents acteurs ;
- sensibiliser la communauté aux réalités jeunesse ;
- soutenir et appuyer les projets des partenaires ;
- promouvoir et réaliser des actions communes concernant les jeunes ;
- offrir un lieu de formation sur divers sujets selon les besoins.

4. Les valeurs de la concertation

- Mobilisation

Être présent (se rassembler), donner du temps, être partenaire actif.

- Engagement

Être conscient que la vitalité de la concertation dépend de la présence des membres.

- Complémentarité

Représentativité de tous les milieux du territoire, de la diversité d'opinion et des fonctions.

- Coopération

Repose sur la prise en main et la mise en œuvre des responsabilités collectives au sein de la concertation.

- Bienveillance

Position d'ouverture et d'écoute face aux réalités de chacun. Volonté qui vise le climat sain de la concertation.

5. Structure et fonctionnement

Fonctionnement général

Les membres de la Table de concertation jeunesse de la MRC L'Assomption se rencontrent environ 4 fois par année et siègent à titre de représentants de leur organisation. Les moments de rencontre seront priorisés le matin (9h à 12h), les mardis, mercredis ou jeudis sont des possibilités. Le calendrier des rencontres sera diffusé au maximum en juin pour l'année suivante.

À chaque rencontre, on débute par la présentation des activités et projets en cours et/ou à venir en lien avec la jeunesse. Par la suite, la formule sera un 2h de conférence, soit 1h30 de présentation et 30 minutes d'échange. Une période de réseautage est prévue durant la pause. Les rencontres se tiendront dans les locaux des membres avec un souci de couvrir toute la MRC L'Assomption. Les locaux devront permettre de recevoir environ 25 personnes assises.

L'envoi des invitations se fait par courriel. La promotion des activités des partenaires se fera principalement via courriel, à la demande des organismes.

Après la dernière rencontre de l'année, un bilan sous forme de sondage sera envoyé aux membres et servira notamment à établir les conférences de l'année à venir.

Au besoin, la TCJ peut créer des sous-comités de travail afin de faire avancer les travaux de la table. Les sous-comités seront constitués de membres et de partenaires volontaires. Les nouveaux membres recevront le présent document avant leur première rencontre et

pourront selon le besoin contacter un membre du comité exécutif pour davantage d'informations.

Responsabilités des membres

- Prendre ses propres notes, si nécessaire ;
- Envoyer les informations à diffuser aux membres auprès du Comité exécutif, si nécessaire ;
- Payer sa cotisation avant la 1ère rencontre de la table ;
- Compléter le bilan à la fin de l'année.

Adhésion

Toute organisation qui désire participer aux activités et aux rencontres de la TCJ doit être membre et démontrer un intérêt et une implication auprès de la jeunesse de la MRC L'Assomption. Dès qu'elle s'acquitte de la cotisation annuelle, l'organisation devient alors membre pour l'année en cours (valable du 1er septembre au 31 août). C'est le comité exécutif qui fait ensuite le suivi de l'adhésion des membres lors des rencontres subséquentes. L'adhésion sert à payer les conférences, la location de salle et les collations, si nécessaire.

C'est le Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption qui est trésorier des fonds des membres de la Table de concertation jeunesse de la MRC L'Assomption. À la fin de l'été, le comité exécutif fait parvenir les formulaires d'adhésion aux membres. Pour devenir membre, il faut remplir la fiche d'adhésion et acquitter la cotisation sur une plateforme transactionnelle. La cotisation annuelle est de 25\$. Un reçu est automatiquement généré par la plateforme. En cas d'exception, il est possible de payer la cotisation par chèque auprès du Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption.

6. Comité exécutif

Composition du comité

Le comité exécutif est constitué d'un minimum de 3 membres, provenant de différents milieux. À chaque début d'année, un appel à candidatures est fait. Le mandat du comité exécutif est d'une durée d'un an. Le comité se réunit une fois avant chacune des rencontres de la table et une fois pour le bilan. Les rencontres sont d'une durée d'environ 1h30 à 3h. Les rencontres en présentiel sont priorisées. L'archivage se fait dans un espace de stockage infonuagique et est accessible aux membres du CÉ.

Responsabilités du comité exécutif

- Rédiger les ordres du jour ;
- Préparer et convoquer les rencontres de la table ;
- Animer les rencontres de la table à tour de rôle ;
- Transmettre les informations aux membres en vue des prochaines rencontres ;

- Faire un suivi de façon statutaire du budget ;
- Gérer l'adhésion des membres et garder la liste des membres à jour ;
- Sonder les membres, après chaque rencontre de la table et à la fin de l'année ;
- Gérer le courriel et l'espace de stockage infonuagique ;
- Mettre à jour le document Mission, structure et fonctionnement, au besoin ;
- Exécuter les décisions prises par la majorité des membres. Ex. : la rédaction de lettres d'appuis, la recherche de conférenciers, la réservation des locaux, l'achat des collations, etc.